

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25143998***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

31 OCT. 2025**RECEPTE**

Greffe

N° d'entreprise : **0480 172 071**

Nom

(en entier) : **DSCK IMMO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue des Etangs 23, 1420 Braine-l'Alleud****Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE DE LA SOCIETE**

EXTRAIT DES DECISIONS ECRITES DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 23 OCTOBRE 2025

(…)

Résolution 1 – Transfert du siège de la Société

L'actionnaire unique prend la décision de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante :

-2B Avenue des Eglantiers, 1180 Uccle.

Cette modification prendra cours le 23 octobre 2025.

Résolution 2 – Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution des résolutions prises

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs à la SRL REYNDERS & C° (BCE 0840.398.991), représentée par son administrateur Miguel REYNDERS, ou Katarzyna BODNAR, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter la résolution prise, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

(…)

Pour extrait conforme
Katarzyna Bodnar
Mandataire
Reynders & Co

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/11/2025 - Annexes du Moniteur belge